

COMMENT SOUSCRIRE AU CONTRAT « MEILLEURTAUX LIBERTÉ VIE » ?

IMPORTANT :

- ▶ **Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance des conditions générales du contrat**, du document d'informations clés du contrat et de la liste des supports disponibles/annexe financière, adressés par e-mail.
- ▶ **Avant de sélectionner une ou plusieurs Unités de Compte (UC)** (SICAV/FCP, SCPI, SCI, Trackers, Titres vifs...), **vous devez consulter** les documents d'informations clés disponibles à l'adresse : <https://placement.meilleurtaux.com/mtx-lvie/dis>

LES 4 ÉTAPES DE LA SOUSCRIPTION

1



JE COMPLÈTE ET SIGNE LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES, ENCADRANT NOTRE RELATION :

- Le « **document d'entrée en relation / présentation de Meilleurtaux Placement** »
- Le « **profil épargnant** » adapté à votre souscription : pour vous ou pour un(e) mineur(e)

2



JE COMPLÈTE ET SIGNE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Le « **bulletin de souscription** »
Important : En cas d'investissement dans le(s) fonds en euros, merci de nous contacter pour compléter le tableau « **Valeur de rachat sur le fonds en euros** » en page 2 du bulletin de souscription.
- Une « **fiche de connaissance client** »

Important : la réglementation relative à l'obligation de connaissance et expérience des investisseurs qui incombe aux prestataires et intermédiaires financiers leur impose une connaissance actualisée de leurs clients. Ces documents sont destinés à vérifier que la souscription envisagée est adaptée à votre situation patrimoniale et à vos objectifs de placement.

3



JE JOINS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Un **justificatif d'identité**, qui peut être une copie de la **Carte Nationale d'Identité**, du **Passeport** ou de la **Carte de séjour** en cours de validité du(des) souscripteur(s)
- Un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture, échéancier, avis d'imposition...)
- Un **RIB** (document obligatoire)
- Un **mandat SEPA**
- Le/les **avenant(s)** si vous choisissez un ou plusieurs des types de fonds suivants : SCPI, SCI, SCP, OPCV, Trackers/ETF, Titres vifs et/ou produit structuré. Disponibles sur simple demande auprès de votre conseiller : <https://app.placement.meilleurtaux.com/contact/rappel?prod=mtx-lvie>

4



JE RETOURNE L'INTÉGRALITÉ DES DOCUMENTS :

À l'adresse suivante :

Meilleurtaux Placement
CS 36554
35065 RENNES CEDEX

Nous accuserons réception des documents par email et procéderons à l'analyse de votre projet. Un rapport d'adaptation vous sera adressé avant transmission de la souscription à l'assureur.

Nous vous recommandons de conserver une copie de votre dossier de souscription.

Une question, un conseil ? Nos conseillers sont à votre disposition du **lundi au vendredi** de 9h à 19h par téléphone au **01 47 20 33 00**, sur rendez-vous ou par e-mail : placement@meilleurtaux.com

LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À NOUS RETOURNER EN CAS DE :

► SOUSCRIPTION CONJOINTE

- Pièces d'identités des 2 souscripteurs
- Copie du livret de famille
- La signature sur tous les documents des 2 co-souscripteurs dans toutes les cases où celle-ci est requise
- Le justificatif de l'acte établissant le régime matrimonial des époux :
 - Si souscription conjointe avec dénouement au premier décès : acte notarié ou extrait d'acte de mariage
 - Si souscription conjointe avec dénouement au second décès : acte notarié ou extrait d'acte de mariage confirmant le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en pleine propriété au conjoint survivant ou sous un régime de communauté avec clause de préciput portant sur le contrat d'assurance vie.
- Une fiche de connaissance client par souscripteur
- Le mandat réciproque pour réaliser des opérations en ligne :
<https://placement.meilleurtaux.com/images/docs-assureur/spirica/mandat-reciproque-souscription-conjointe>

Rappel :

Les personnes mariées sous le régime de la séparation de bien (sauf si le contrat est contenu dans une société d'acquêts), les concubins et les personnes pacsées ne sont pas éligibles.

► SOUSCRIPTION DANS LE CADRE DE « L'ÉPARGNE HANDICAP »

- Un document justifiant que vous ne pouvez pas travailler dans des conditions normales de rentabilité (carte d'invalidité du souscripteur, décision COTOREP/MDPH/MDA, admission en entreprise adaptée ou ESAT, justificatif de Sécurité sociale d'invalidité 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie, attestation de l'employeur)

LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À NOUS RETOURNER EN CAS DE :

► SOUSCRIPTION D'UN NON-RÉSIDENT

Les non-résidents fiscaux expatriés temporairement et de nationalité française peuvent souscrire un contrat d'assurance vie **à condition de pouvoir justifier de leur expatriation temporaire pour des raisons professionnelles.**

- Le « bulletin de souscription » doit être **signé en France**
- Contrat de travail mentionnant une expatriation temporaire ou attestation de la part de l'employeur
- Un justificatif d'origine des fonds dès le 1^{er} euro
- Un justificatif de résidence fiscale étrangère de l'année en cours (avis d'imposition à l'étranger de la juridiction citée, attestation de résidence de la juridiction citée au moyen du CERFA 5000 complété, signé et revêtu du cachet de l'administration fiscale de votre pays de résidence fiscale...)

À noter : Liste non exhaustive. Des éléments complémentaires pourront être demandés en fonction de l'évolution de la réglementation, du lieu de résidence fiscale ou si Spirica le juge nécessaire. A réception, Meilleurtaux Placement vérifiera la complétude de votre dossier, vous informera du traitement de votre adhésion puis vous communiquera les éventuelles pièces complémentaires exigées par notre partenaire assureur. La vigilance renforcée d'une souscription non-résident augmente le temps de traitement de l'adhésion.

► SOUSCRIPTION D'UNE PERSONNE MAJEURE SOUS PROTECTION JURIDIQUE (CURATELLE OU TUTELLE)

- La photocopie de la pièce d'identité en cours de validité du majeur protégé
- La photocopie de la pièce d'identité en cours de validité du tuteur ou du curateur
- La photocopie de l'ordonnance de mise sous curatelle ou sous tutelle
- La photocopie de l'ordonnance de placement des fonds si prévu dans l'ordonnance de mise sous curatelle ou de tutelle

Rappel :

- En cas de tutelle, le bulletin de souscription et la fiche de connaissance client doivent être signés uniquement par le tuteur (sa signature doit être précédée de la mention « le tuteur »)
- En cas de curatelle, le bulletin de souscription et la fiche de connaissance client doivent être signés par le majeur protégé* et par le curateur (sa signature doit être précédée de la mention « le curateur »).

*Sauf si l'ordonnance autorise le curateur à procéder seul à l'ouverture du contrat (tel peut être le cas lorsque la personne en curatelle compromet gravement ses intérêts).

► SOUSCRIPTION D'UN ENFANT MINEUR

- Le mandat réciproque de procuration pour réaliser des opérations en ligne : <https://placement.meilleurtaux.com/images/docs-assureur/spirica/mandat-reciproque-administration-legale-mineur>
- La photocopie des pièces d'identité en cours de validité des 2 parents
- Copie intégrale du livret de famille (ou à défaut, l'extrait d'acte de naissance)
- L'attestation de présent d'usage remplie et signée par le donateur ainsi que sa pièce d'identité, si l'origine des fonds correspond à un présent d'usage, disponible ici : <https://placement.meilleurtaux.com/images/docs-assureur/spirica/attestation-present-usage>
- Le formulaire de don manuel (CERFA 2735) tamponné par l'administration fiscale ou l'acte notarié si la donation a été déposée chez le notaire ainsi que la pièce d'identité du / des donateur(s), si l'origine des fonds correspond à une donation

Rappel :

- Tous les documents contractuels doivent être signés par les 2 parents représentants légaux ou le parent qui exerce seul l'autorité parentale
- La fiche de connaissance client doit être remplie au nom de l'enfant, en précisant les données financières et patrimoniales du foyer fiscal
- La seule clause bénéficiaire admise est : « les héritiers légaux de l'assuré »
- La durée du contrat peut être viagère. Si une durée déterminée est choisie, elle devra atteindre au minimum la majorité de l'assuré.

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION / PRÉSENTATION MEILLEURTAUX PLACEMENT

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine). Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - Tél : 01 47 20 33 00 - Courriel : placement@meilleurtaux.com - Site internet : placement.meilleurtaux.com

STATUTS RÉGLEMENTÉS

Immatriculé sur le registre unique des intermédiaires en assurances, banque et finance (www.orias.fr) sous le n° 07 031 613 sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

Intermédiaire en assurance (COA)

Positionné dans la catégorie B, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ou de capitalisation. Meilleurtaux Placement peut notamment présenter les opérations d'assurance et de capitalisation des établissements suivants* : Generali Vie, Spirica, Suravenir... Le conseil apporté est de type « adaptation de la solution aux besoins et objectifs du client ». Le conseil qui vous sera rendu sera formalisé dans une déclaration d'adaptation qui vous fournira des informations sur les familles de placements et les stratégies d'investissement proposées. Cette déclaration d'adaptation inclura également des orientations et des mises en garde appropriées sur les risques et caractéristiques de ces familles et stratégies tels que les risques de perte en capital, les frais, la liquidité, etc.

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier : néant

Le suivi du contrat donne lieu à une rémunération sous forme de commissions versées par les compagnies d'assurances partenaires (rétrocession annuelle d'une partie des frais de gestion prélevés au titre de la gestion des contrats et au titre de la gestion des supports financiers (hors fonds en euros et autres supports spécifiques).

Avertissement - Rémunération complémentaire pour la commercialisation de certains supports d'investissements

Dans le cadre de la commercialisation de certaines unités de compte référencées dans les contrats d'assurance-vie/capitalisation et PER de sa gamme, Meilleurtaux Placement peut percevoir, en complément de la quote-part qui lui est reversée par l'assureur des frais de gestion du contrat prélevés aux clients et des rétrocessions sur frais de gestion accordées par les sociétés de gestion, une rémunération complémentaire versée directement par les sociétés de gestion ou émetteurs. La perception de cette rémunération complémentaire porte principalement sur la commercialisation de supports d'investissement labellisés créés par Meilleurtaux Placement en partenariat avec la société de gestion ou l'émetteur pour les besoins de sa clientèle.

Meilleurtaux Placement perçoit ainsi notamment une rémunération complémentaire au titre de la commercialisation de ses gammes dédiées de produits structurés (M Rendement, M Ambition, M Equilibre, etc.) et fonds obligataires datés (Meilleurtaux Horizon), ou encore de la SC Blackstone Crédit Privé Europe.** Meilleurtaux Placement s'est doté de dispositifs de gouvernance et de contrôle des pratiques commerciales afin de s'assurer que cette rémunération complémentaire n'a aucun impact négatif sur son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients.

Conseiller en investissements financiers (CIF)

Adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), association agréée par l'AMF (l'Autorité des Marchés Financiers). Meilleurtaux Placement entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale avec les promoteurs de produits suivants : Vatel Capital et France Valley.

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante. Le conseil fourni par Meilleurtaux Placement repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers existants, sa gamme de produits étant principalement composée de parts de SCPI, GFI, GFF, FIP, FCPI et FCPR.

Dans le cadre de sa prestation de conseil fournie à titre non indépendant et conformément à la réglementation qui lui est applicable, Meilleurtaux Placement peut percevoir des rémunérations ou commissions en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.

Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)

Meilleurtaux Placement peut être mandaté pour présenter, proposer ou aider à la conclusion de produits d'épargne bancaire et effectuer tous travaux et conseils préparatoires à leur réalisation. Meilleurtaux Placement n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un établissement de crédit. Meilleurtaux Placement ne détient aucune participation directe ou indirecte supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement.

- Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33 % du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation au 31 décembre 2023 : néant.
- Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le courtier travaille : Crédit Foncier Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque (CFCAL), filiale du Crédit Mutuel Arkea.
- Cette activité donne lieu à une rémunération sous forme de commission annuelle versée par l'établissement de crédit partenaire basée sur les encours moyens détenus sur l'exercice au titre des produits d'épargne souscrits par son intermédiaire.

Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

Meilleurtaux Placement peut agir en vertu d'un mandat délivré par un autre intermédiaire en opération de banque et service de paiement (le Mandant) proposant des crédits immobiliers ou des crédits à la consommation.

- Nom ou dénomination sociale, adresse professionnelle ou siège social et numéro d'immatriculation du mandant :
Meilleurtaux - 36 rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris - ORIAS n°07 022 955 - RCS Paris 424 264 281
Corum l'Épargne - 1 rue Euler 75008 Paris – ORIAS n°20002932 - RCS Paris 851 245 183
- Il peut vous être communiqué, sur simple demande, toute participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le cabinet dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement
- Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandant travaille :
Caisse d'Épargne, Banque Populaire, Crédit Agricole, La Banque Postale, Société Générale, Younited, etc.
(liste complète des partenaires sur <https://www.meilleurtaux.com/a-propos-de-meilleurtaux/nos-partenaires-bancaires/credit-immobilier.html>)
- Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiquées avant la souscription.

Assurance responsabilité civile professionnelle et garantie financière

Dans le cadre de ces activités, Meilleurtaux Placement bénéficie d'une assurance responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière souscrites auprès de MMA boulevard de Marie et Alexandre Oyon - Le Mans Cedex 9.

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Conformément à la réglementation applicable, Meilleurtaux Placement a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Conformément à la réglementation applicable, Meilleurtaux Placement a formalisé une politique de durabilité intégrant la prise en compte des préférences des clients en matière de durabilité.

L'analyse se fait sur la base de plusieurs critères :

- Les investissements durables au sens du Règlement SFDR
- Les investissements durables à vocation environnementales au sens du Règlement Taxonomie
- Les investissements prenant ou non en compte les principales incidences négatives en matière de durabilité.

Meilleurtaux Placement expliquera au client et détaillera ces différents éléments dans la suite de sa mission.

FACE À VOUS UN PROFESSIONNEL QUI S'ENGAGE À :

- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel,
- Agir avec loyauté, compétence et diligence au mieux des intérêts de ses clients,
- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire,
- S'enquérir de la situation globale de son client, de son expérience et de ses objectifs avant de formuler un conseil,
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige,
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération,
- Respecter le secret professionnel,
- S'interdire de recevoir des fonds en dehors des honoraires qui lui sont dus, et notamment toute somme représentative de provision, commissions, frais de recherche, de constitution de dossier ou autre remise quelconque de la part d'un particulier.

Dans le cadre de sa relation contractuelle avec ses clients, Meilleurtaux Placement communique principalement par courriels, téléphone, publications sur son site internet et newsletter.

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Ces données sont collectées dans différents formulaires tout au long de la phase de découverte, de conseil et de suivi des placements réalisés par notre intermédiaire. Elles sont indispensables à la mise en œuvre du conseil en placement financier par Meilleurtaux Placement et l'aide à la souscription des placements et/ou des produits d'épargne.

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer nos prestations de conseil en investissement financier dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales.

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données des droits d'accès, opposition, rectification, effacement, limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de Meilleurtaux Placement - RGPD - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris ou par email : donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez vous reporter à notre politique de données personnelles : <https://placement.meilleurtaux.com/a-propos/mentions-legales.html#donnees-perso>.

Le souscripteur dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes/internet>

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de 5 ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de Meilleurtaux Placement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de propositions d'allocations adaptées.

La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisé par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à : donneespersonnelles-mpi@meilleurtaux.com

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation à Meilleurtaux Placement, par mail ou par courrier, qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, sauf réponse apportée dans ce délai, puis de 2 mois à compter de la date d'envoi de la réclamation pour y répondre, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Pour les produits de type assurance-vie, retraite, épargne, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - email : consommation@cmep.fr - Site : <https://www.cmap.fr/la-mediation-de-la-consommation/>

Pour les autres produits, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 - Site : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

VENTE A DISTANCE

Intermédiaire en assurance : conformément à la réglementation, le Client dispose d'un délai de trente (30) jours, à compter de la signature du contrat, pour exercer son droit de renonciation. Le Client exerce son droit de renonciation en informant le Conseiller de sa décision par l'envoi de toute déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter, en lettre recommandée avec accusé de réception. Pour les contrats conclus au moyen d'une interface en ligne, le Client peut également exercer son droit depuis l'Espace Client.

Conseiller en investissement financier / Courtier et mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement : conformément à la réglementation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la signature du contrat pour exercer son droit de rétractation. Le Client informe le Conseiller de sa décision par l'envoi de toute déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter. Pour les contrats conclus au moyen d'une interface en ligne, le Client peut également exercer son droit depuis l'Espace Client.

Le Client, déclarant par la présente souhaiter que la Prestation puisse être exécutée dès la signature du présent document, peut revenir sur son engagement, même si la Prestation a commencé avant l'expiration de ce délai.

EN CAS DE SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le client reconnaît, conformément aux articles 1366 et 1367 du code civil, que le présent document est signé électroniquement et avoir signé le présent document par voie électronique en toute connaissance de la technologie utilisée et de ses conditions générales, et renonce par conséquent à toute réclamation et/ou action en justice afin de remettre en cause la fiabilité de ce système de signature électronique et/ou son intention de signer le présent document.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 1375 du code civil, l'obligation de remise d'un exemplaire original papier au signataire de ce document n'est pas nécessaire comme preuve des engagements et obligations du signataire de document. La remise d'une copie électronique du présent bulletin constitue une preuve suffisante et irréfutable des engagements et obligations de ce dernier au titre du présent document.

* Les listes d'établissements partenaires mentionnées dans ce document sont susceptibles d'évolution. La liste complète et actualisée peut être fournie sur simple demande.

** Liste évolutive - Une information plus détaillée peut être fournie sur demande.

Je soussigné(e)/nous soussignés

M. Mme

Nom : _____ Prénom : _____

et

M. Mme

Nom : _____ Prénom : _____

Reconnais(sons) avoir pris connaissance de la fiche de présentation de Meilleurtaux Placement. Fait à : _____ Le : _____

Signature :

Signature :

Meilleurtaux Placement - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

VOTRE PROFIL EPARGNANT - MAJEUR(E)

Conformément à ses obligations réglementaires, Meilleurtaux Placement doit s'enquérir, préalablement à tout investissement financier, des objectifs de l'investisseur, de ses exigences et besoins, de la situation financière et patrimoniale de votre foyer, de vos connaissances et expériences en matière d'épargne et de placements financiers, ainsi que de vos préférences en matière d'investissement durable.

Meilleurtaux Placement devra en outre déterminer votre sensibilité/tolérance au risque afin de proposer une allocation d'actifs adaptée. Ces informations sont nécessaires pour préserver vos intérêts et vous délivrer un conseil adapté, c'est pour cela qu'il convient d'y répondre de manière sincère et complète. À défaut, nous vous informons que le conseil final délivré pourrait ne pas être adapté.

Ce profil devra être mis à jour régulièrement, mais vous pourrez le modifier à tout moment sur simple demande.

Les destinataires des données sont les conseillers en gestion de patrimoine, le personnel affecté aux opérations de back-office et les partenaires (assureurs, banques ou gestionnaires des « produits » souscrits) de Meilleurtaux Placement. Conformément à la réglementation, le client dispose sur ces données des droits d'accès, opposition, rectification, effacement, limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de Meilleurtaux Placement.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de Meilleurtaux Placement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donneespersonnelles-mpj@meilleurtaux.com.

Questionnaire obligatoire établi dans le cadre :

- d'une nouvelle souscription
 d'une mise à jour de votre dossier

Nom de votre contrat : _____
Numéro de contrat : _____

SITUATION CIVILE, FINANCIERE ET PATRIMONIALE

ÉPARGNANT(E) / SOUSCRIPTEUR(RICE) / ASSURÉ(E)

Monsieur Madame

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Âge :

- 18-29 ans (3 pts) 30-49 ans (4 pts) 50-64 ans (3 pts)
 65-79 ans (2 pts) 80 ans et plus (-10 pts)

Nationalité : _____

Double nationalité : _____

Vous avez _____ enfants/personnes à charge.

Capacité juridique : Majeur capable

Majeur protégé sous le régime de : _____

Régime de protection mis en place le ____ / ____ / _____

Situation matrimoniale : Célibataire Divorcé(e) Veuf(ve)

Marié(e) -> Régime : _____

Pacsé(e) -> Régime : _____

CONJOINT(E) / PARTENAIRE DE PACS (à compléter obligatoirement)

Monsieur Madame

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : ____ / ____ / _____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Double nationalité : _____

Statut professionnel : en activité demandeur(se) d'emploi
 élève/étudiant(e) retraité(e) autre inactif(ve)

Profession actuelle ou ancienne : _____

Catégorie socioprofessionnelle (CSP) : _____

Co-souscription : Non Oui

Si oui : Email : _____

Capacité juridique : Majeur capable

Majeur protégé sous le régime de : _____

Régime de protection mis en place le ____ / ____ / _____

BUDGET DU FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi déterminer votre profil épargnant.

Vos **revenus nets annuels** (revenus professionnels + revenus du patrimoine) = _____ €

Moins de 40 000 € (1 pt) De 40 001 € à 80 000 € (2 pts) Plus de 80 000 € (5 pts)

Votre **capacité d'épargne mensuelle** = _____ €

Moins de 100 € (0 pt) De 101 à 500 € (2 pts) Plus de 500 € (4 pts)

PATRIMOINE DU FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros et/ou les pourcentages. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi déterminer votre profil épargnant.

Etes-vous **propriétaire** de votre résidence principale ? Oui (2 pts) Non (0 pt)

Montant de votre patrimoine net total (emprunts déduits) = _____ €

→ Composition :

1 - Immobilier net (emprunts déduits) = _____ % de votre patrimoine total ou environ _____ €

Moins de 200 000 € (0 pt) de 200 001 à 500 000 € (2 pts) Plus de 500 000 € (4 pts)

2 - Financier = _____ % de votre patrimoine total ou environ _____ €

Moins de 50 000 € (0 pt) de 50 001 à 150 000 € (2 pts) de 150 001 à 500 000 € (3 pts) Plus de 500 000 € (4 pts)

EXPERIENCES ET CONNAISSANCES FINANCIERES

EXPERIENCES

Sur quels types de supports / placements avez-vous déjà investi ?

Fonds immobiliers (1pt) Assurance-vie (2 pts) PEA ou Compte Titres (3 pts)
 Ce sera mon premier investissement (0 pt)

CONNAISSANCES

Un investissement en placements collectifs / unités de compte présente un risque de perte en capital :

Vrai (3 pts) Faux (0 pt) Je ne sais pas (0 pt)

Une perspective de gain élevé implique un risque de perte en capital fort :

Vrai (3 pts) Faux (-10 pts) Je ne sais pas (0 pt)

En assurance-vie, le capital est bloqué pendant huit ans :

Vrai (0 pt) Faux (3 pts) Je ne sais pas (0 pt)

PRATIQUES

Comment gérez-vous vos placements financiers ?

Je suis autonome (3 pts) Je me fais accompagner (1 pt)

Avez-vous déjà subi des pertes sur vos placements financiers ?

Non Oui
Si oui, quelle a été votre réaction face à ces pertes ? J'ai augmenté mon investissement (8 pts)
 J'ai patienté sans paniquer (1 pt)
 J'ai vendu tout ou une partie de mes placements (0 pt)

PREFERENCES ESG

Quelle importance accordez-vous à l'impact de vos investissements sur l'environnement ?

Ce n'est pas essentiel C'est essentiel

Si c'est essentiel pour vous, quelle importance accordez-vous aux critères suivants dans vos choix d'investissement ?

Prise en compte des enjeux de développement durable

Peu déterminant (entre 0 et 5 %) Déterminant (entre 5 et 50 %) Très déterminant (plus de 50 %)

Prise en compte des enjeux liés à la préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique

Peu déterminant (entre 0 et 5 %) Déterminant (entre 5 et 50 %) Très déterminant (plus de 50 %)

Prise en compte des principaux impacts négatifs des activités

Oui Non

La réglementation européenne vise désormais à donner aux investisseurs la possibilité de choisir des placements responsables et durables, à travers trois axes :

- Les investissements « durables », au sens des articles 8 ou 9 du règlement SFDR, promouvant a minima des caractéristiques environnementales ou sociales, tout en veillant à appliquer des pratiques de bonne gouvernance.
- Les investissements apportant une contribution importante à au moins l'un des six objectifs environnementaux définis par la réglementation européenne (taxonomie), sans porter préjudice aux autres.
- Les investissements prenant en compte les principaux impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement, le plan social et le traitement des employés, en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

MON PLACEMENT

Quel est l'objectif principal de ce placement ?

- Disposer de revenus complémentaires (3 pts)
- Valoriser un capital (3 pts)
- Financer un projet (étude, acquisition immobilière) (2 pts)
- Optimiser la transmission de mon patrimoine (4 pts)

Votre horizon de placement est de :

- Moins de 2 ans (-40 pts)
- 2 à 8 ans (4 pts)
- Plus de 8 ans (6 pts)

Pensez-vous avoir besoin de disposer de votre épargne avant l'atteinte de votre horizon de placement ?

- Oui, en totalité (-40 pts)
- Oui, partiellement (1 pt)
- Non, j'ai d'autres économies disponibles (8 pts)

Quelle part représente l'assurance vie dans votre patrimoine financier (y compris votre projet en cours) ?

- Moins de 25 %
- De 25 à 50 %
- De 50 à 75 %
- Plus de 75 %

Vous avez indiqué vouloir investir _____ €, quelle part de votre patrimoine financier représente cet investissement ?

- 0 à 10 % (5 pts)
- 10 à 25 % (3 pts)
- 25 à 50 % (2 pts)
- Plus de 50 % (0 pt)

En supposant un investissement de 10 000 € sur 5 ans, quelle variation seriez-vous prêt à accepter ?

- Une variation de +/- 500 € (1 pt)
- Une variation de +/- 1 000 € (4 pts)
- Une variation de +/- 2 000 € (8 pts)
- Une variation de +/- 5 000 € (14 pts)

Si votre placement subissait une perte plus importante qu'envisagée, quelle serait votre réaction ?

- Je réinvestis (6 pts)
- Je patiente (2 pts)
- Je liquide tout ou partie de mes actifs (0 pt)

DÉFINITION DES PROFILS DE RISQUE

Pour vous conseiller au plus près de vos besoins, nous avons déterminé 5 profils correspondant à des comportements d'investissement prenant en compte, entre autres, votre sensibilité au risque et votre espérance de rendement. Ces profils nous permettent ainsi de vous proposer des allocations cibles pour votre investissement.

Sécuritaire : destiné aux investisseurs ne souhaitant pas prendre de risque sur leur capital mais privilégier sa conservation au détriment du rendement.

Inconvénients : les fonds en euros proposés ayant une garantie partielle en capital, tout investissement présente un risque limité de perte en capital.

Prudent : destiné aux investisseurs souhaitant sécuriser leur investissement tout en acceptant une prise de risque modérée sur une faible partie de leur patrimoine, afin de rechercher un niveau de performance supérieur.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations temporaires à la baisse.

Équilibré : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque modérée sur une partie de leur investissement.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Dynamique : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque élevée, au détriment de la préservation de leur capital.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Audacieux : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque très élevée.

La préservation du capital n'étant pas une priorité pour ce contrat.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives. Dans le pire des cas,

la perte en capital pourrait être égale à la totalité de votre investissement.

Pour connaître votre profil, additionnez les points obtenus en complétant ce questionnaire. J'ai obtenu _____ points, mon profil est :



Sécuritaire

(inférieur à 0 points)



Prudent

(entre 0 et 35 points)



Équilibré

(entre 36 et 50 points)



Dynamique

(entre 51 et 65 points)



Audacieux

(supérieur à 66 points)

ALLOCATION CONSEILLÉE EN FONCTION DE VOTRE PROFIL

Sécuritaire



100 %
Fonds en euros

Prudent



Jusqu'à
30 % d'OPCVM

Équilibré



Jusqu'à
50 % d'OPCVM

Dynamique



Jusqu'à
70 % d'OPCVM

Audacieux



Jusqu'à
100 % d'OPCVM

Si votre profil est sécuritaire, nous vous conseillons de souscrire à un contrat permettant l'investissement 100% en fonds en euros. Pour rappel, les garanties en capital sont partielles. Ainsi, si le rendement du fonds en euros est nul, la valeur de votre investissement serait amenée à diminuer du montant des frais de gestion.

J'ai pris connaissance de l'allocation conseillée compte tenu de mon profil et décide de :

Suivre la répartition recommandée. Je me suis informé(e) au préalable sur les caractéristiques des Unités de compte proposées au moyen de l'annexe financière fournie et des informations et documents mis à ma disposition par meilleurtaux Placement sur son site internet.

Ne pas suivre la répartition recommandée et choisir librement mon allocation. Je note que les informations fournies par meilleurtaux Placement sur les supports d'investissement proposés ou présentes dans l'annexe financière mise à ma disposition ne sauraient être assimilées à un conseil.

En poursuivant mon projet je reconnais avoir été informé(e) du risque de perte de capital inhérent aux supports proposés, et notamment du fait que les montants investis sur les supports en Unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Fait à : _____ Le : _____

Epargnant(e) 1 / Représentant(e) légal(e) 1

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Epargnant(e) 2 / Représentant(e) légal(e) 2

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Majeur(e) protégé(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Meilleurtaux Placement - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

CNCEF
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhèrent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

VOTRE PROFIL ÉPARGNANT - MINEUR(E)

Conformément à ses obligations réglementaires, Meilleurtaux Placement doit s'enquérir, préalablement à tout investissement financier, des objectifs de l'investisseur, de ses exigences et besoins, de la situation financière et patrimoniale de votre foyer, de vos connaissances et expériences en matière d'épargne et de placements financiers, ainsi que de vos préférences en matière d'investissement durable.

Meilleurtaux Placement devra en outre déterminer votre sensibilité/tolérance au risque afin de proposer une allocation d'actifs adaptée. Ces informations sont nécessaires pour préserver vos intérêts et vous délivrer un conseil adapté, c'est pour cela qu'il convient d'y répondre de manière sincère et complète. À défaut, nous vous informons que le conseil final délivré pourrait ne pas être adapté.

Ce profil devra être mis à jour régulièrement, mais vous pourrez le modifier à tout moment sur simple demande.

Les destinataires des données sont les conseillers en gestion de patrimoine, le personnel affecté aux opérations de back-office et les partenaires (assureurs, banques ou gestionnaires des « produits » souscrits) de Meilleurtaux Placement. Conformément à la réglementation, le client dispose sur ces données des droits d'accès, opposition, rectification, effacement, limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de Meilleurtaux Placement.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de Meilleurtaux Placement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Questionnaire obligatoire établi dans le cadre d'une souscription pour un(e) mineur(e). À compléter par les représentants légaux.

- Nouvelle souscription
 Mise à jour du dossier

Nom du contrat : _____
Numéro du contrat : _____

SITUATION CIVILE, FINANCIERE ET PATRIMONIALE

IDENTITE DU SOUSCRIPTEUR MINEUR

- Monsieur Madame

Nom : _____ Nationalité : _____

Prénom(s) : _____ Double nationalité : _____

Âge : Moins de 18 ans (2 pts)

IDENTIFICATION DU FOYER

Mineur(e) : sous administration légale sous tutelle émancipé(e)

Représenté(e) par : (informations des représentants légaux)

1 - Nom : _____ Prénom : _____ Lien : Père Mère Tuteur

2 - Nom : _____ Prénom : _____ Lien : Père Mère Tuteur

BUDGET DU FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi déterminer votre profil épargnant.

Vos **revenus nets annuels** (revenus professionnels + revenus du patrimoine) = _____ €

- Moins de 40 000 € (1 pt) De 40 001 € à 80 000 € (2 pts) Plus de 80 000 € (5 pts)

Votre **capacité d'épargne mensuelle** = _____ €

- Moins de 100 € (0 pt) De 101 à 500 € (2 pts) Plus de 500 € (4 pts)

PATRIMOINE DU FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros et/ou les pourcentages. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi déterminer votre profil épargnant.

Etes-vous **propriétaire** de votre résidence principale ? Oui (2 pts) Non (0 pt)

Montant de votre patrimoine net total (emprunts déduits) = _____ €

→ Composition :

1 - Immobilier net (emprunts déduits) = _____ % de votre patrimoine total ou environ _____ €

Moins de 200 000 € (0 pt) de 200 001 à 500 000 € (2 pts) Plus de 500 000 € (4 pts)

2 - Financier = _____ % de votre patrimoine total ou environ _____ €

Moins de 50 000 € (0 pt) de 50 001 à 150 000 € (2 pts) de 150 001 à 500 000 € (3 pts) Plus de 500 000 € (4 pts)

EXPERIENCES ET CONNAISSANCES FINANCIERES DU(ES) REPRESENTANT(S)

EXPERIENCES

Sur quels types de supports / placements avez-vous déjà investi ?

Fonds immobiliers (1pt) Assurance-vie (2 pts) PEA ou Compte Titres (3 pts)
 Ce sera mon premier investissement (0 pt)

CONNAISSANCES

Un investissement en placements collectifs / unités de compte présente un risque de perte en capital :

Vrai (3 pts) Faux (0 pt) Je ne sais pas (0 pt)

Une perspective de gain élevé implique un risque de perte en capital fort :

Vrai (3 pts) Faux (-10 pts) Je ne sais pas (0 pt)

En assurance-vie, le capital est bloqué pendant huit ans :

Vrai (0 pt) Faux (3 pts) Je ne sais pas (0 pt)

PRATIQUES

Comment gérez-vous vos placements financiers ?

Je suis autonome (3 pts) Je me fais accompagner (1 pt)

Avez-vous déjà subi des pertes sur vos placements financiers ?

Non Oui
Si oui, quelle a été votre réaction face à ces pertes ? J'ai augmenté mon investissement (8 pts)
 J'ai patienté sans paniquer (1 pt)
 J'ai vendu tout ou une partie de mes placements (0 pt)

PREFERENCES ESG

Quelle importance accordez-vous à l'impact de vos investissements sur l'environnement ?

Ce n'est pas essentiel C'est essentiel

Si c'est essentiel pour vous, quelle importance accordez-vous aux critères suivants dans vos choix d'investissement ?

Prise en compte des enjeux de développement durable

Peu déterminant (entre 0 et 5 %) Déterminant (entre 5 et 50 %) Très déterminant (plus de 50 %)

Prise en compte des enjeux liés à la préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique

Peu déterminant (entre 0 et 5 %) Déterminant (entre 5 et 50 %) Très déterminant (plus de 50 %)

Prise en compte des principaux impacts négatifs des activités

Oui Non

La réglementation européenne vise désormais à donner aux investisseurs la possibilité de choisir des placements responsables et durables, à travers trois axes :

- Les investissements « durables », au sens des articles 8 ou 9 du règlement SFDR, promouvant a minima des caractéristiques environnementales ou sociales, tout en veillant à appliquer des pratiques de bonne gouvernance.
- Les investissements apportant une contribution importante à au moins l'un des six objectifs environnementaux définis par la réglementation européenne (taxonomie), sans porter préjudice aux autres.
- Les investissements prenant en compte les principaux impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement, le plan social et le traitement des employés, en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

MON PLACEMENT

Quel est l'objectif principal de ce placement du point de vue de l'épargnant(e) mineur(e) ?

- Disposer de revenus complémentaires (3 pts)
- Valoriser un capital (3 pts)
- Financer un projet (étude, acquisition...) (2 pts)

Votre horizon de placement est de :

- Moins de 2 ans (-40 pts)
- 2 à 8 ans (4 pts)
- Plus de 8 ans (6 pts)

Pensez-vous avoir besoin de disposer de votre épargne avant l'atteinte de votre horizon de placement ?

- Oui, en totalité (-40 pts)
- Oui, partiellement (1 pt)
- Non, j'ai d'autres économies disponibles (8 pts)

Quelle part représente l'assurance vie dans votre patrimoine financier (y compris votre projet en cours) ?

- Moins de 25 %
- De 25 à 50 %
- De 50 à 75 %
- Plus de 75 %

Vous avez indiqué vouloir investir _____ €, quelle part de votre patrimoine financier représente cet investissement ?

- 0 à 10 % (5 pts)
- 10 à 25 % (3 pts)
- 25 à 50 % (2 pts)
- Plus de 50 % (0 pt)

En supposant un investissement de 10 000 € sur 5 ans, quelle variation seriez-vous prêt à accepter ?

- +/- 500 € (1 pt)
- +/- 1 000 € (4 pts)
- +/- 2 000 € (8 pts)
- +/- 5 000 € (14 pts)

Si votre placement subissait une perte plus importante qu'envisagée, quelle serait votre réaction ?

- Je réinvestis (6 pts)
- Je patiente (2 pts)
- Je liquide tout ou partie de mes actifs (0 pt)

DÉFINITION DES PROFILS DE RISQUE

Pour vous conseiller au plus près de vos besoins, nous avons déterminé 5 profils correspondant à des comportements d'investissement prenant en compte, entre autres, votre sensibilité au risque et votre espérance de rendement. Ces profils nous permettent ainsi de vous proposer des allocations cibles pour votre investissement.

Sécuritaire : destiné aux investisseurs ne souhaitant pas prendre de risque sur leur capital mais privilégier sa conservation au détriment du rendement.

Inconvénients : les fonds en euros proposés ayant une garantie partielle en capital, tout investissement présente un risque limité de perte en capital.

Prudent : destiné aux investisseurs souhaitant sécuriser leur investissement tout en acceptant une prise de risque modérée sur une faible partie de leur patrimoine, afin de rechercher un niveau de performance supérieur.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations temporaires à la baisse.

Équilibré : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque modérée sur une partie de leur investissement.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Dynamique : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque élevée, au détriment de la préservation de leur capital.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Audacieux : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque très élevée.

La préservation du capital n'étant pas une priorité pour ce contrat.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives. Dans le pire des cas,

la perte en capital pourrait être égale à la totalité de votre investissement.

Pour connaître votre profil, additionnez les points obtenus en complétant ce questionnaire. J'ai obtenu _____ points, mon profil est :



Sécuritaire

(inférieur à 0 points)



Prudent

(entre 0 et 35 points)



Équilibré

(entre 36 et 50 points)



Dynamique

(entre 51 et 65 points)



Audacieux

(supérieur à 66 points)

ALLOCATION CONSEILLÉE EN FONCTION DE VOTRE PROFIL

Sécuritaire



100 %
Fonds en euros

Prudent



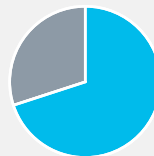
Jusqu'à
30 % d'OPCVM

Équilibré



Jusqu'à
50 % d'OPCVM

Dynamique



Jusqu'à
70 % d'OPCVM

Audacieux



Jusqu'à
100 % d'OPCVM

Si votre profil est sécuritaire, nous vous conseillons de souscrire à un contrat permettant l'investissement 100% en fonds en euros. Pour rappel, les garanties en capital sont partielles. Ainsi, si le rendement du fonds en euros est nul, la valeur de votre investissement serait amenée à diminuer du montant des frais de gestion.

J'ai pris connaissance de l'allocation conseillée compte tenu de mon profil et décide de :

Suivre la répartition recommandée. Je me suis informé(e) au préalable sur les caractéristiques des Unités de compte proposées au moyen de l'annexe financière fournie et des informations et documents mis à ma disposition par meilleurtaux Placement sur son site internet.

Ne pas suivre la répartition recommandée et choisir librement mon allocation. Je note que les informations fournies par meilleurtaux Placement sur les supports d'investissement proposés ou présentes dans l'annexe financière mise à ma disposition ne sauraient être assimilées à un conseil.

En poursuivant mon projet je reconnais avoir été informé(e) du risque de perte de capital inhérent aux supports proposés, et notamment du fait que les montants investis sur les supports en Unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Fait à : _____ Le : _____

Représentant(e) légal(e) 1 :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Représentant(e) légal(e) 2 :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Assuré(e) mineur(e) :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Meilleurtaux Placement - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

CNCEF
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhèrent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

meilleurtaux
Liberté
Vie

Contrat individuel d'assurance sur la vie de type multisupports, exprimé en euros et/ou en unités de compte et/ou en parts de provision de diversification

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

IDENTITÉ DU SOUSCRIPTEUR

SOUSCRIPTEUR / ASSURÉ

(Nu-propriétaire dans le cadre d'une souscription en démembrement)

Madame Monsieur Mademoiselle

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Nom de naissance : _____

Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ASSURÉ

(Usufruitier (uniquement Co-Souscripteur) dans le cadre d'une souscription en démembrement)

Madame Monsieur Mademoiselle

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Nom de naissance : _____

Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

DURÉE

Durée viagère Durée déterminée fixée à _____ ans (minimum 8 ans) Epargne handicap OUI NON

MODALITÉS DE VERSEMENT

Versement initial : _____ euros (minimum 500 euros, frais d'entrée de 0% compris)

Par prélèvement (moyen de paiement à privilégier)

Par chèque émanant d'un établissement français libellé à l'ordre de Spirica. (Pour un chèque de banque ou de notaire, joindre l'avis d'opéré ou le bordereau d'accompagnement)

Le titulaire du compte, est-il le Souscripteur ? Oui Non - Si vous avez répondu «Non», merci de compléter les lignes ci-dessous.

Lien entre le titulaire du compte et le Souscripteur : _____

Motif d'intervention du tiers titulaire du compte : _____

Pièce d'identité présentée par le titulaire du compte : CNI Passeport Carte de séjour

Je souhaite en outre effectuer des versements libres programmés d'un montant de _____ euros (minimum de 100 euros en Gestion libre et de 100 euros par profil de Gestion pilotée et/ou Gestion pilotée profilée, frais sur versements de 0% compris) par :

Mois Trimestre, soit un montant annualisé de : _____ euros.

(Pour les versements par prélèvement, joindre obligatoirement un RIB/IBAN ainsi que le mandat de prélèvement dûment signé)

Paraphe(s)

RÉPARTITION DE L'ÉPARGNE DISPONIBLE

CHOIX DES SUPPORTS FINANCIERS INVESTIS EN GESTION LIBRE

Les versements seront répartis de la façon suivante (minimum 50 euros par support pour le versement initial, les versements libres complémentaires, et les versements libres programmés) :

Libellé(s) du(des) support(s)	Code(s) ISIN	Montant du versement initial	Versements libres programmés en % ou en montant
Fonds Euro Nouvelle Génération		_____	_____
Fonds Euro Objectif Climat		_____	_____
Croissance Allocation Long Terme		_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
TOTAL ÉPARGNE INVESTIE EN GESTION LIBRE (T1)		_____	_____

CHOIX DU/DES PROFILS DE GESTION PILOTÉE ET/OU GESTION PILOTÉE PROFILÉE

Les versements seront repartis de la façon suivante (minimum de 500 euros par profil de Gestion Pilotée et/ou de Gestion Pilotée Profilée pour le versement initial et un minimum de 100 euros par profil pour les versements libres programmés).

Profil(s) de gestion pilotée et/ou de gestion pilotée profilée	Montant du versement initial	Versements libres programmés en % ou en montant
_____	_____ €	_____
_____	_____ €	_____
_____	_____ €	_____
_____	_____ €	_____
_____	_____ €	_____
TOTAL ÉPARGNE INVESTIE EN PROFIL(S) DE GESTION PILOTÉE ET/OU GESTION PILOTÉE PROFILÉE (T2) EN EUROS	_____ €	TOTAL _____
TOTAL RÉPARTITION DE L'ÉPARGNE (T1+T2) EN EUROS	_____ €	

Conformément aux Conditions Générales, pendant le délai de renonciation, la part de votre versement initial adossée à des unités de compte est investie sur le support d'attente précisé dans l'Annexe Financière aux Conditions Générales applicables à votre contrat. Le versement peut néanmoins faire l'objet d'un investissement direct suivant les conditions d'investissement spécifiques exposées dans l'Annexe financière ou dans les avenants liés à des supports spécifiques. Vous disposez de la liste des supports autorisés et de leur présentation en Annexe Financière des Conditions Générales.

VALEURS DE RACHAT SUR LES FONDS EN EUROS (UNIQUEMENT EN CAS D'INVESTISSEMENT SUR UN FONDS EN EUROS)

Les valeurs de rachat minimales ci-dessous prennent en compte l'ensemble des frais connus et pouvant être établis à la souscription. Les prélèvements sociaux et fiscaux ne sont pas pris en compte.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8
Montant cumulé des versements bruts ⁽¹⁾	_____ €	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1
Montant cumulé des versements bruts sur les fonds en euros	_____ €	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1	Idem année 1
Valeur de rachat minimale personnalisée sur les fonds en euros	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €	_____ €

Les valeurs de rachat minimales ci-dessus ne tiennent pas compte des éventuels prélèvements liés à la souscription d'une garantie de prévoyance lesquels ne sont pas plafonnés en euros. Si Vous avez souscrit une garantie de prévoyance optionnelle, alors il n'existe pas de valeur de rachat minimale exprimée en euros. Des simulations de valeur de rachat avec prise en compte de la garantie de prévoyance optionnelle sont indiquées dans les Conditions Générales dans l'article « Cumul des versements et valeur de rachat sur les huit premières années ».

Les valeurs de rachat minimales personnalisées ci-dessus ne prennent pas en compte les versements libres ultérieurs, arbitrages et rachats pouvant intervenir sur les 8 années.

Les valeurs de rachat minimales personnalisées ci-dessus ne prennent pas en compte, dans le cadre d'un investissement sur un profil de gestion pilotée ou gestion pilotée profilée, la part du versement investie sur des supports en euros. Des simulations de valeurs de rachat dans le cadre de la gestion pilotée et de la gestion pilotée profilée sont indiquées dans les Conditions Générales de votre Contrat dans l'article «Tableau des valeurs de Rachat»

⁽¹⁾ Ce montant correspond au total des versements bruts, effectués sur le contrat les huit premières années (connu à la signature du bulletin de souscription). Je pourrai à tout moment effectuer des versements libres complémentaires selon les dispositions contractuelles.

GARANTIE À ÉCHÉANCE DU SUPPORT CROISSANCE ALLOCATION LONG TERME

A la date d'échéance du support Croissance Allocation Long Terme, le montant minimum garanti sur le support est de _____ euros. Le montant minimum garanti à l'échéance est égal à 80% de la part du versement initial affectée au Support Croissance Allocation Long Terme, nette de frais, à la date d'échéance de la garantie, sous réserve de ne pas procéder à des désinvestissements sur le Support avant cette date.

Paraphe(s)

OPTIONS DE GESTION

Je souhaite mettre en place l'une des options de gestion suivantes et détaille les modalités de mise en place sur l'annexe «Options de gestion» du bulletin de souscription jointe :

- Investissement progressif Sécurisation des plus-values Stop loss absolu Rééquilibrage automatique

Les conditions d'accès à ces options sont définies aux Conditions Générales.

GARANTIE DE PREVOYANCE OPTIONNELLE EN CAS DE DÉCÈS

A condition que l'(les) Assuré(s) soi(en)t âgé(s) de plus de 12 ans et de moins de 75 ans, la garantie décès plancher présentée en Annexe des Conditions Générales peut être retenue à la souscription.

- J'opte pour la garantie décès plancher et je reconnais avoir pris connaissance des caractéristiques de la garantie décès plancher présentée en Annexe I des Conditions Générales.

DÉNOUEMENT (SANS OBJET EN CAS DE DÉMEMBREMENT)

Pour une souscription conjointe, les deux Souscripteurs sont Co-Assurés, le dénouement du contrat aura lieu :

- au premier décès (uniquement pour les époux mariés sous un régime de communauté ou, à défaut, ayant inclus le présent contrat dans une société d'acquêts).
- au dernier décès (uniquement pour les couples mariés sous la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant, ou de la clause de préciput désignant le contrat d'assurance vie, ou ayant opté pour un avantage matrimonial équivalent).

DÉSIGNATION DU (DES) BÉNÉFICIAIRE(S)

Bénéficiaire en cas de vie de l'Assuré au terme du contrat :

- L'Assuré

Bénéficiaire en cas de décès de l'Assuré :

- Le conjoint, non séparé de corps judiciairement ou le partenaire de PACS de l'Assuré, à défaut les enfants de l'Assuré, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux, à défaut les héritiers de l'Assuré.
- Les enfants de l'Assuré, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux, à défaut les héritiers de l'Assuré.
- Selon clause bénéficiaire déposée chez Maître _____
Notaire à _____, Code Postal _____, ou de son successeur, à défaut les héritiers de l'Assuré.
- Autre clause _____

_____, à défaut les héritiers de l'Assuré.

Nous Vous invitons à préciser lors de la rédaction de votre clause, les noms, prénoms, date et lieu (commune) de naissance des Bénéficiaires nommément désignés. Vous pouvez également rédiger votre clause bénéficiaire sur courrier libre, daté et signé contenant ces informations, joint à votre dossier de souscription.

ACCÈS À LA CONSULTATION ET À LA GESTION EN LIGNE

En souscrivant au contrat **Meilleurtaux Liberté Vie** je demande à recevoir mon code d'accès confidentiel afin de pouvoir consulter et/ou gérer mon contrat en ligne. Ce code me sera attribué automatiquement sous réserve de respecter les règles de délivrance définies par Spirica dans l'Annexe Consultation et gestion du contrat en ligne des Conditions Générales.

La communication de votre e-mail est indispensable à la délivrance de votre code d'accès confidentiel.

e-mail :

Je bénéficie du traitement dématérialisé et accepte de recevoir les relevés et documents contractuels relatifs à ce contrat par voie dématérialisée dans mon espace de consultation en ligne.

Je pourrai, à tout moment et sans frais, modifier ce choix directement dans mon espace de consultation en ligne ou par tout moyen.

Je souhaite être notifié de la mise à disposition d'un nouveau document dans mon espace de consultation en ligne (un seul choix possible):

- Par SMS
 Par email (par défaut).

Je suis informé que l'envoi dématérialisé des relevés et documents peut être interrompu à tout moment et que, le cas échéant, les documents seront envoyés par voie postale.

- Je ne souhaite pas bénéficier du traitement dématérialisé et recevrai les relevés et documents contractuels relatifs à ce contrat par courrier.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégués de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données – 27 rue Maurice Flandin, CS 73733 LYON CEDEX 03 ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

Paraphe(s)

FICHE DE CONNAISSANCE CLIENT

Cette fiche de renseignements clients est à retourner à SPIRICA. Elle doit être signée par la personne elle-même et remplie systématiquement pour tout versement initial ou changement de situation. Ce document est à remplir par les intervenants au contrat (Souscripteur, Adhérent, Assuré).

Dans le cadre d'une souscription d'un contrat de capitalisation par une personne morale, ce document est à remplir par les bénéficiaires effectifs de la personne morale. Dans le cadre d'une souscription d'un contrat PER, ce document est à remplir par l'Adhérent-Assuré.

Cette fiche a pour seul objet la collecte des informations dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

IDENTITE DE LA PERSONNE PHYSIQUE

Madame Monsieur

Nom : _____

Nom de naissance (si différent) : _____

Prénom 1 : _____ Prénom 2 : _____

Prénom 3 : _____ Prénom 4 : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

Nationalité : _____

Avez-vous d'autres nationalités ? Oui Non

Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] [] Lieu de naissance/Dpt : _____ [] []

Pays de naissance : _____

Etes-vous résident fiscal français ? Oui Non

Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non

Si vous avez répondu « Non » à au moins une des deux questions ci-dessus, merci de remplir le paragraphe sur les RESIDENCES FISCALES (HORS FRANCE).

Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____

Adresse e-mail (obligatoire) : _____

Situation de famille : Célibataire PACS Divorcé(e) Veuf/Veuve

Marié(e) sous le régime de : Communauté Séparation de biens

Nom et prénom de l'époux ou épouse : _____

(suivi du nom de naissance (si différent)) : _____

Profession : Actif Inactif (Si Inactif, préciser la profession antérieure)

Fonction exercée (intitulé du poste occupé) : _____

Secteur d'activité & CSP : _____ [] [] (voir liste des CSP)

Pièce d'identité présentée et date de validité :

CNI n° : _____

Passeport n° : _____

Permis de conduire n° : _____

Carte de séjour n° : _____

AUTRES NATIONALITÉS

2^{ème} nationalité : _____ 3^{ème} nationalité : _____

4^{ème} nationalité : _____

LISTE DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DÉTAILLÉES NIVEAU 3 (SOURCE INSEE)

11 Agriculteurs sur petite exploitation	44 Clergé, religieux	67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
12 Agriculteurs sur moyenne exploitation	45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
13 Agriculteurs sur grande exploitation	46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	69 Ouvriers agricoles
21 Artisans	47 Techniciens	71 Anciens agriculteurs exploitants
22 Commerçants et assimilés	48 Contremaîtres, agents de maîtrise	72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	52 Employés civils et agents de service de la fonction publique	74 Anciens cadres
31 Professions libérales	54 Employés administratifs d'entreprise	75 Anciennes professions intermédiaires
33 Cadres de la fonction publique	55 Employés de commerce	77 Anciens employés
34 Professeurs, professions scientifiques	56 Personnels des services directs aux particuliers	78 Anciens ouvriers
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	62 Ouvriers qualifiés de type industriel	81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	84 Élèves, étudiants
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	64 Chauffeurs	85 Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	86 Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social		

PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSÉE

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative ?

Oui Non - Si oui, quelle est (ou a été) votre fonction ? _____

Dans quel pays ? _____ Date de fin de fonction : ____/____/____

Les fonctions concernées sont les suivantes : Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne ; membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen ; membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique étranger ; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ; membre d'une cour des comptes ; dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ; ambassadeur, chargé d'affaires, officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ; directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.

Une personne de votre famille⁽¹⁾ ou de votre entourage⁽²⁾ exerce-t-elle ou a-t-elle exercé au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non - Si oui, quelle fonction ? _____

Dans quel pays ? _____ Date de fin de fonction : ____/____/____

Quel est le lien avec cette personne ? _____

Les personnes concernées sont les suivantes :

(1) Les membres directs de la famille sont : le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; les ascendants au premier degré.

(2) Les personnes physiques qui vous sont étroitement associées sont :

- les Personnes physiques, qui conjointement avec vous, sont bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger ;

- Les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif comparable de droit étranger connu pour avoir été établi à votre profit ;

- Toute personne physique entretenant des liens d'affaires étroits avec vous

Si vous avez répondu OUI à l'une de ces deux questions, merci de compléter l'annexe Personne Politiquement Exposée.

DONNÉES FINANCIÈRES ET PATRIMONIALES

Revenus annuels nets du foyer : 0 à 25 K€ 25 à 50 K€ 50 à 75 K€ 75 à 100 K€ 100 à 150 K€

150 à 300 K€ 300 à 500 K€ 500 Ke à 1 M€ > 1 M€

Evaluation du patrimoine net du foyer : 0 à 100 K€ 100 à 300 K€ 300 à 500 K€ 500 Ke à 1 M€ 1 à 2 M€

2 à 5 M€ 5 à 10 M€ > 10 M€

Composition de votre patrimoine :

Livrets, disponibilité, épargne logement _____% ou _____K€

Assurance vie fonds en euro _____% ou _____K€

Assurance vie en unités de compte _____% ou _____K€

FCPI / FIP / Holding / FCPR _____% ou _____K€

SOFICA _____% ou _____K€

PERP _____% ou _____K€

Madelin _____% ou _____K€

Actions/Obligations/OPCVM (compte-titres) _____% ou _____K€

PEA _____% ou _____K€

Autre _____% ou _____K€

Total de votre patrimoine financier (A) _____% ou _____K€

Résidence(s) principale et secondaire(s) _____% ou _____K€

Immobilier locatif (dont parts de SCPI) _____% ou _____K€

Total de votre patrimoine immobilier (B) _____% ou _____K€

J'ai des revenus fonciers : Oui Non

Si oui, quel montant ? : _____ €

J'ai des déficits fonciers : Oui Non

Si oui, quel montant ? : _____ €

RESIDENCES FISCALES (HORS FRANCE)

A renseigner selon les réponses que vous avez apportées sur votre résidence fiscale dans le paragraphe « IDENTITE DE LA PERSONNE PHYSIQUE »
Merci d'indiquer tout pays (hors France) dans lequel vous êtes résident fiscal.

Pays de résidence fiscale : _____ NIF : _____

Pays de résidence fiscale : _____ NIF : _____

Pays de résidence fiscale : _____ NIF : _____

NIF = Numéro d'Identification Fiscale, à communiquer si le pays dans lequel vous êtes résident fiscal communique ce type d'information.

Si vous êtes résident fiscal dans plusieurs pays, merci d'indiquer ces différents pays.

Information : Dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale, l'OCDE a élaboré en juillet 2014 une nouvelle norme d'échange automatique de renseignements fiscaux entre Etats. La norme oblige les institutions financières, comme les compagnies d'assurance-vie, à identifier les résidences fiscales de ses clients et à transmettre des informations sur leurs contrats aux administrations fiscales lorsqu'ils sont résidents fiscaux de pays signataires de la norme. Pour plus d'informations : <http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/>

Pour toute interrogation sur la façon de remplir les informations concernant votre résidence fiscale (hors France) ou pour déterminer si vous êtes résident fiscal d'un pays autre que la France, vous pouvez contacter l'administration fiscale du pays concerné ou consulter le site <http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-residency/>.

AUTO-CERTIFICATION SUR LE STATUT DE LA PERSONNE AMÉRICAINE (« US PERSON »)

La réglementation FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) est une loi américaine qui vise à améliorer le respect des obligations fiscales internationales et à obtenir des renseignements sur les actifs détenus à l'étranger par les ressortissants fiscaux américains. Elle impose aux établissements financiers (banques, assureurs,...) de demander à leurs clients s'ils sont ou non citoyens ou résidents fiscaux américains. Le traité signé entre la France et les Etats-Unis d'Amérique le 14 novembre 2013 et le décret d'application du 2 janvier 2015 mettent en œuvre cette réglementation pour les sociétés françaises.

Je déclare que ma situation est la suivante :

• Je suis citoyen des Etats-Unis d'Amérique. Non Oui

• Je suis résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique. Non Oui

Si j'ai répondu OUI à l'une de ces deux questions, je communique mon numéro d'immatriculation fiscal américain (TIN) : _____

Pièces complémentaires :

1 - Si vous avez répondu OUI à l'une des questions, vous devez transmettre à SPIRICA un formulaire W9 de l'administration fiscale américaine complété et signé.

2 - Si vous présentez l'un des critères suivants :

- Lieu de naissance aux Etats-Unis,
- Adresse de résidence ou postale aux Etats-Unis,

et que vous déclarez que vous n'êtes ni citoyen américain ni résident des Etats-Unis pour des raisons fiscales, vous devez faire parvenir à SPIRICA l'ensemble des pièces suivantes :

- Un formulaire W8-BEN de l'administration fiscale américaine complété et signé,
- Un passeport non américain ou une carte nationale d'identité,
- (et uniquement si votre lieu de naissance est aux Etats-Unis) une copie du certificat individuel de perte de nationalité américaine

Informations sur la notion de résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique :

Est résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique, toute personne correspondant à au moins un des critères ci-dessous :

- Avoir séjourné plus de 183 jours au total aux Etats-Unis d'Amérique sur l'année en cours et les deux années précédentes (pour le calcul, les jours de l'année en cours comptent intégralement avec un minima de 31 jours, les jours de l'année N-1 pour un tiers et les jours de l'année N-2 pour un sixième),
- Avoir déclaré ses revenus avec ceux de son conjoint américain,
- Etre titulaire d'un permis de séjour permanent (Green Card).

Sont exclus de ces définitions :

- Les diplomates et employés des organisations internationales et leurs familles, sportifs professionnels sous certaines conditions, étudiants, professeurs,
- Les personnes ayant renoncé à la nationalité américaine ou à un permis de séjour permanent.

Vous pouvez obtenir des précisions sur les critères de détermination du statut de résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique sur le site de l'IRS : www.irs.gov.

INFORMATION SUR LES FONDS VERSÉS

Ne pas remplir cette partie si vous renseignez ce document en qualité de bénéficiaire effectif d'une personne morale dans le cadre d'une souscription de contrat de capitalisation.

Ne pas remplir cette partie si vous renseignez ce document dans le cadre d'une actualisation de la connaissance client.

A - Objectif du versement (Vous avez la possibilité de cocher plusieurs cases) :

- Faire une opération d'épargne Transmettre un capital Financer un projet futur
 Disposer de revenus complémentaires immédiats (exclu pour le contrat PER) Disposer de revenus complémentaires futurs (retraite,...)
 Utiliser le contrat comme un instrument de garantie (nantissement,...) (exclu pour le contrat PER)
 Autre :

B - Information sur l'origine des fonds :

Les fonds utilisés pour votre versement peuvent avoir plusieurs origines. Vous pouvez cocher autant de cases que nécessaire. Il est obligatoire d'affecter la totalité de votre investissement. L'origine des fonds doit être datée de moins de 3 mois : si l'évènement est antérieur, merci d'indiquer le dernier support d'investissement de ces fonds, en donnant les précisions utiles. Par exemple, en cas d'épargne, merci de préciser : livret, compte à terme, contrat d'assurance vie (ou de capitalisation) assuré par xxx, etc....

Nature	Montant affecté	Précision sur l'origine ⁽²⁾	Date
<input type="checkbox"/> Epargne	_____ €	_____	_____
<input type="checkbox"/> Revenus	_____ €	_____	_____
<input type="checkbox"/> Héritage	_____ €	_____	Obligatoire : _____
<input type="checkbox"/> Cession d'actifs	_____ €	_____	Obligatoire : _____
<input type="checkbox"/> Gains au jeu	_____ €	Justificatif à fournir obligatoirement :	Obligatoire : _____
<input type="checkbox"/> Autre	_____ €	_____	Obligatoire : _____
Total ⁽¹⁾ :	_____ €		

⁽¹⁾ Ce montant total doit correspondre au montant du versement effectué sur le contrat.

⁽²⁾ Des informations ou justificatifs complémentaires peuvent être réclamés après analyse.

Commentaire éventuel sur l'opération & l'origine des fonds

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard - 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégataires de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA - Délégué à la Protection des Données - 16/18 boulevard de Vaugirard - 75015 PARIS ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

